



Déclassifié¹

AS/Soc (2026) PV02add2

22 avril 2026

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'échange de vues sur la violence sexuelle sur les enfants, tenu à Paris le vendredi 13 mars 2026

La commission **tient** un échange de vues avec M. Michel Amas, avocat au barreau de Marseille. M. Amas est accompagné de sa consœur Célia Borelli, qui préside la commission de l'enfance de ce barreau, et de Mme Celina Vuarin, collaboratrice parlementaire et membre du groupe de travail au cabinet de M. Amas.

La Présidente, Mme Saskia Kluit, accueille M. Amas qui a attiré l'attention sur la situation en France des enfants placés en institution victimes d'exploitation sexuelle. Ce problème est lié au sujet traité par M. Fridez dans son rapport de sur la « maltraitance des enfants dans les institutions en Europe » et à la violence sexuelle à l'égard des enfants, un sujet que la commission suit attentivement.

M. Michel Amas, avocat au barreau de Marseille

M. Amas remercie la Présidente pour l'invitation. Il souligne la gravité d'une véritable pandémie des réseaux de pédocriminalité qui sévit depuis des années au sein des foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Il souhaite partager son expérience d'avocat engagé pour la défense des enfants et de leurs familles. Depuis 8 ans, son travail se concentre sur ce sujet. Dans les foyers de l'ASE il y a non seulement des violences physiques mais également des agressions sexuelles. Or, ces agressions sexuelles ne donnent pas lieu à des poursuites. En 2025, sur 312 cas d'agressions sexuelles, il y a eu seulement 16 poursuites. Et, comme il n'y a pas de poursuite, il n'y a pas non plus de prise en charge des victimes. Outre les agressions à l'intérieur des foyers, un réseau de pédocriminalité s'est développé et cible les enfants placés dans les foyers pour qu'ils se livrent à la prostitution. Le ministère français de la Justice estime que 20 000 enfants sont concernés. Sa plus jeune cliente prostituée a 11 ans. **M. Amas** explique que, dans 98 % des cas, les enfants concernés n'avaient jamais eu de comportement de prostitution avant leur placement. Ce phénomène ne touche pas les familles d'accueil, ce qui laisse supposer un problème spécifique au dispositif des foyers. Aucun suivi médical approprié n'est mis en place pour traiter les conséquences des actes criminels subis. Les maladies sexuellement transmissibles sont désormais très courantes. Un grand nombre de ses jeunes client-es ont le sida. Sur le plan psychologique, la carence est également flagrante : aucun accompagnement adapté n'existe pour prendre en charge les séquelles des agressions et viols répétés.

Il est par ailleurs constaté que les enfants qui sont récupérés dans les deux premiers mois après les faits de violence et replacés dans la famille élargie ont une chance de s'en sortir. La rapidité d'action paraît donc déterminante. Or, le signalement au magistrat intervient trop souvent de manière tardive, ce qui compromet une prise de décision rapide et adaptée et les chances de succès de la prise en charge des enfants. De plus, le lien entre les actes de pédocriminalité et l'addiction à la cocaïne est relevé dans plus de 80 % des situations, imposant une réponse globale incluant le traitement addictologique.

Les réseaux pédophiles utilisent majoritairement le site « Sexemodel » pour entrer en contact avec les mineurs. Ils basculent ensuite la communication sur Whatsapp pour fixer des rendez-vous. Les « clients » peuvent acheter les services d'un enfant en l'espace de 15 à 20 minutes.

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 22 avril 2026.

Face à ces horreurs, il recommande l'élaboration d'une directive nationale harmonisant la prise en charge des enfants sur tout le territoire, chaque département appliquant actuellement des politiques différentes. Cette directive devrait reposer sur les principes suivants : l'abandon du principe de foyer ouvert, la fixation immédiate d'une audience en cas de fugue (pour mettre en place, le cas échéant, un suivi médical adapté et le placement rapide dans la famille élargie).

Le problème existe aussi en Espagne et en Belgique.

Malgré de nombreuses alertes notamment par les journaux et les médias, et des échanges avec les autorités nationales sur ce problème depuis mai 2025, aucune action n'a été prise et le silence demeure. Il a élaboré des projets de loi simples, qui comprennent notamment la fermeture des foyers. Il dénonce un silence politique délétère. Il travaille actuellement à la fermeture du site « Sexemodel ».

Discussion

Mme Arslan estime qu'il faut vraiment médiatiser ce problème et demande s'il existe des législations modèles.

M. Amas estime que les autorités françaises sont tellement en faute, qu'elles cachent le problème. Pourtant, les magistrats de la jeunesse sont conscients du risque lorsqu'ils ordonnent un placement. Le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance du 1er avril 2025 fait à peine référence au problème.

Mme Bilozir rappelle que la violence à l'égard des enfants, qui ne peuvent pas se protéger eux-mêmes, est la forme la plus grave de violence. Elle souhaiterait avoir plus d'information sur les familles et l'environnement des enfants concernés et l'origine du problème, pour les travaux de la sous-commission sur le trafic illicite de personnes migrantes et la traite des êtres humains qu'elle préside. En Ukraine, la politique de protection de l'enfance a pour objectif la désinstitutionnalisation mais de graves problèmes existent dans certaines familles.

M. Taçoy s'interroge sur comment trouver un moyen pour empêcher que les enfants soient approchés via les réseaux.

M. Amas répond que les enfants placés ne viennent pas uniquement de familles défailtantes : la plupart des parents sont respectables. Seulement 20 % des placements lui semblent justifiés. Dans 60 % des cas, les placements sont la résultante d'une dispute entre parents (souvent dans les cas de divorce). Dans 20 % des cas, les enfants sont placés en raison de violence domestique. La mère se voit alors être une triple victime, étant battue par son mari, elle doit quitter le domicile conjugal et se retrouve sans logement et perd alors la garde de son enfant. Il s'interroge sur l'approche française qui consiste à placer les enfants lors de conflits conjugaux. Il souligne aussi que de nombreux cas d'enfants placés concernent des enfants autistes, pour lesquels les parents sont dépassés et perdent alors la garde.

La Présidente remercie M. Amas pour son engagement pour les droits des enfants et clôt l'échange de vues.

List of presence / *Liste de présence*

(The names of members who took part in the meeting are in bold /
Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont en caractères gras)

Chairperson / *Président-e*:

Ms Saskia Kluit (Netherlands / <i>Pays-Bas</i>)	
---	--

Vice-Chairpersons / *Vice-Président-es* :

Ms Carmen Leyte (Spain / <i>Espagne</i>)	
Ms Yuliia Ovchynnykova (Ukraine)	
Mme Sophia Chikirou (France)	

Members / Membres	Country / Pays	Alternates / Remplaçant-e-s
Ms Ogerta Manastirliu	Albania / <i>Albanie</i>	Mr Ardit Bido
Mr Cerni Escalé	Andorra / <i>Andorre</i>	Mme Bernadeta Coma
Mr Armen Gevorgyan	Armenia / <i>Arménie</i>	Ms Hripsime Grigoryan
Ms Claudia Arpa	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Doris Bures
Mr Andreas Minnich	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Agnes Sirkka Prammer
Mme Anne Lambelin	Belgium / <i>Belgique</i>	Mr Andries Gryffroy
M. Benoît Lutgen	Belgium / <i>Belgique</i>	Mme Véronique Durenne
Ms Darijana Filipović	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie-Herzégovine</i>	Mr Šemsudin Dedić
Ms Atidzhe Alieva-Veli	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Kostadin Angelov
Ms Maya Dimitrova	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Ilian Iontchev
Mr Marko Pavić	Croatia / <i>Croatie</i>	Ms Rada Borić
Ms Christiana Erotokritou	Cyprus / <i>Chypre</i>	Mr Constantinos Efstathiou
Ms Ivana Mádllová	Czechia / <i>Tchéquie</i>	Mr Ondřej Šimetka
ZZ...	Czechia / <i>Tchéquie</i>	ZZ...
Ms Camilla Fabricius	Denmark / <i>Danemark</i>	Ms Charlotte Bagge Hansen
Ms Hanah Lahe	Estonia / <i>Estonie</i>	Ms Kadri Tali
Ms Minna Reijonen	Finland / <i>Finlande</i>	Mr Pekka Aittakumpu
Mme Sophia Chikirou	France	Mme Sabrina Sebaihi
M. Alexandre Dufosset	France	Mme Liliana Tanguy
M. Alain Milon	France	M. Alain Cadec
Mme Maud Petit	France	M. Jean Laussucq
Ms Birgit Bessin	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Martina Kempf
Mr Vinzenz Glaser	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Christin Willnat
Ms Inge Gräßle	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Julian Joswig
Mr Serdar Yüksel	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Franziska Kersten
Mr Georgios Stamatis	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Dionysios-Charalampos
Ms Maria Syrengela	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Maria-Nefeli Chatziioannidou
Ms Mónika Bartos	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Zoltán Bóna
Ms Mónika Dunai	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr István Hollik
Ms Kolbrún Áslaugar Baldursdóttir	Iceland / <i>Islande</i>	Mr Ragnar Þór Ingólfsson
Mr Joseph O'Reilly	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Rónán Mullen
Ms Elena Bonetti	Italy / <i>Italie</i>	Mr Roberto Rosso
Ms Aurora Floridia	Italy / <i>Italie</i>	Mr Giuseppe De Cristofaro

Mr Alessandro Giglio Vigna	Italy / <i>Italie</i>	Mr Graziano Pizzimenti
Mr Stefano Maullu	Italy / <i>Italie</i>	Ms Domenica Spinelli
M. Andris Bērziņš	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edmunds Cepurītis
Mr Marc Risch	Liechtenstein / <i>Liechtenstein</i>	Mr Joachim Vogt
Ms Orinta Leiputė	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Zigmantas Balčytis
Mme Stéphanie Weydert	Luxembourg	M. Paul Galles
Mr Michael Farrugia	Malta / <i>Malte</i>	Mr Joseph Beppe Fenech Adami
Mr Ion Groza	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Ms Ana Calinici
M. Régis Bergonzi	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Miloš Konatar	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Ms Edina Dešić
Ms Saskia Kluit	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Theo Bovens
Ms Carla Moonen	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Felix Klos
Mr Bekim Kjoku	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Sadula Duraki
Mr Per Vidar Kjølmoen	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Seher Aydar
Mr Szymon Hołownia	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena Biejat
Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Mirosław Adam Orliński
Mr Jan Filip Libicki	Poland / <i>Pologne</i>	ZZ...
Mr Nuno Fazenda	Portugal	Zz...
Mr Carlos Silva Santiago	Portugal	Zz...
Ms Georgeta-Carmen Holban	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Mirela Elena Adomnicăi
Ms Dumitrina Mitrea	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Iulian Bulai
Mr Robert-Ionatan Sighiartău	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Maria-Gabriela Horga
Mr Gerardo Giovagnoli	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Alice Mina
Mr Vladimir Đorđević	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Predrag Marsenić
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Ms Veronika Remišová	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	M. Pavol Goga
Mr Dean Premik	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Iva Dimic
Ms María Fernández	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Luz Martinez Seijo
Mr José Latorre	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Nerea Ahedo
Ms Carmen Leyte	Spain / <i>Espagne</i>	Mr José Antonio Bermúdez De
Ms Sofia Amløh	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annika Strandhäll
Ms Victoria Tiblom	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana Åberg
Ms Sibel Arslan	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Céline Amaudruz
Mme Valérie Piller Carrard	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Niklaus-Samuel Gugger
Mr Murat Cahid Cingi	Türkiye	Mr Mustafa Canbey
Ms Gökçe Gökçen	Türkiye	Mr Namık Tan
Mr Berdan Öztürk	Türkiye	Ms Sevilay Çelenk
Mr Sevan Sivacioğlu	Türkiye	Ms Sena Nur Çelik Kanat
Ms Olena Khomenko	Ukraine	Ms Larysa Bilozir
Ms Yuliia Ovchynnykova	Ukraine	Mr Andrii Lopushanskyi
Ms Lesia Zaburanna	Ukraine	Mr Rostyslav Tistyk
Baroness Thérèse Coffey	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Dan Aldridge
Mr Mike Reader	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Leigh Ingham

Ms Elaine Stewart	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kate Osamor
Lord Don Touhig	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Michelle Welsh

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Mr / M. Allal Amraoui, Morocco / *Maroc*
Mr / M. Hassan Arif, Morocco / *Maroc*

**Secretariat of Delegation or of Political Group /
Secrétariat de Délégation ou de Groupe politique**

Ms / Mme Marina Giovannini, Italy / *Italie*
Mr / M. Sabih Gazi Öztürk, Türkiye

Experts / Expert-es

Mr / M. Abou Amani, Director of the Division of Water Sciences and Secretary of the Intergovernmental Hydrological Programme (IHP), UNESCO / *Directeur de la Division des Sciences de l'eau et Secrétaire du Programme hydrologique international (PHI), UNESCO*
Mr / M. Michel Amas, lawyer at the Marseille Bar / *avocat au barreau de Marseille*
Ms / Mme Celine Galli, Medical Doctor / *Docteure en médecine*
Ms / Mme Anna Sekula, Equality, Inclusion and Sustainability Unit of FRA / *Unité Égalité, inclusion et durabilité de la FRA*

**Representative of the Turkish Cypriot Community (*) /
Représentant de la communauté chypriote turque (*)**

Mr / M. Hasan Taçoy

(*) In accordance with Resolution 1376 (2004) / *Conformément à la Résolution 1376 (2004)*

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Catherine Du-Bernard	Head of the Secretariat / <i>Cheffe du Secrétariat</i>
Ms / Mme Aiste Ramanauskaite	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la commission</i>
Ms / Mme Jannick Devaux	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la commission</i>
Ms / Mme Claire Dubois-Hamdi	Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la commission</i>
Ms / Mme Özgü Tan.....	Assistant/ <i>Assistante</i>